



**Force Ouvrière**  
**Voies Navigables de France**

LA FORCE SYNDICALE

Avec FO, construisons notre avenir



Béthune, le 20 septembre 2018

## DECLARATION PREALABLE au CHSCT-C du 20 septembre 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs  
Camarades,

L'ordre du jour comporte, comme c'est l'usage, un point d'information sur les déclarations d'accident du trimestre écoulé. Si la production de ces données répond à une obligation légale et apporte un éclairage utile aux membres du CHSCT-C, **Force Ouvrière ne peut que regretter, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises**, et notamment lors du CHSCT-C d'avril dernier, l'absence d'exploitation, d'analyse et de mise en perspective des données de l'accidentologie de l'établissement sur ses cinq premières années d'existence.

Pour **Force Ouvrière, il est indispensable de disposer** de ces informations afin d'orienter plus efficacement la politique de prévention et de sécurité au sein de l'établissement. De même, **et à moins de deux mois de la fin de mandat des membres du CHSCT Central, Force Ouvrière considère** qu'il serait indispensable de disposer d'un bilan des actions réalisées sur ses quatre années. Nous vous le demandons !

Concernant l'expertise GBCP, **Force Ouvrière a pris acte** des avancées de ce dossier durant l'été avec la réalisation d'une grande partie des entretiens individuels. **Force Ouvrière tient à vous faire partager ses vives inquiétudes** sur la méthode et le calendrier que vous avez fixé pour l'achèvement de cette expertise. Si la présentation du rapport de l'expert semble envisagée au cours d'un CHSCT-C dédié à ce sujet prévu le 23 octobre 2018, **Force Ouvrière a découvert** que les trois représentants du CHSCT-C désignés pour suivre cette expertise **n'en prendront connaissance que le matin même ! Force Ouvrière considère** que cela ne permettra pas une préparation efficace d'une part et cela laisse à supposer une volonté de brider les débats sur cette phase pourtant essentielle de la démarche d'autre part !

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – Confédération générale du travail – FORCE OUVRIERE  
Cartel EPA-VNF- Secrétaire : Dominique Schirmer 06 80 40 46 23 ou [Dominique.schirmer@vnf.fr](mailto:Dominique.schirmer@vnf.fr)

Représentant Force Ouvrière au CHSCT-C

Titulaires : Richard Henrard : 06 30 72 48 61 ou [richard.henrard@vnf.fr](mailto:richard.henrard@vnf.fr) – Dominique Larroque : [dominique.larroque@vnf.fr](mailto:dominique.larroque@vnf.fr) – Didier Gaillard : [didier.gaillard@vnf.fr](mailto:didier.gaillard@vnf.fr)  
Suppléants : Martine Simon : [martine.simon@vnf.fr](mailto:martine.simon@vnf.fr) – Laurent Jeunon : [laurent.jeunon@vnf.fr](mailto:laurent.jeunon@vnf.fr) – René Fauveau : [rene.fauveau@vnf.fr](mailto:rene.fauveau@vnf.fr)

Pour **Force Ouvrière**, **il est indispensable** que les trois membres en charge du suivi puissent obtenir une présentation plus en amont de la séance plénière, afin de permettre des débats sereins et éclairés au cours de cette séance.

Enfin, alors que le CHSCT Central tente désespérément de réparer les dégâts de la réforme GBCP, **un nouvel épisode de la sinistre saga « destruction de l'établissement »** se profile avec l'arrivée prochaine sur les « écrans » de la réorganisation de la filière domaniale.

**L'absence totale de concertation voire-même d'information** sur cette réforme larvée et conduite avec la même délicatesse que celle de GBCP fait naître de profondes inquiétudes chez les personnels. Par conséquent, **Force Ouvrière exige** l'arrêt immédiat de ce « mauvais film » tant que les instances centrales n'auront pas été consultées !

Les représentants **Force Ouvrière**  
au CHSCT-C



**Le 06 décembre 2018,  
pour Défendre l'Hygiène,  
la Sécurité et les  
Conditions de travail.**

**Votez FORCE OUVRIÈRE**